

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Rencontres et Masterclasses II	
<b>Code</b>	2CVci25	DCV303454F19
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 4	
<b>Crédits ECTS</b>	2	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module vise à offrir aux étudiant-e-s la possibilité de rencontrer des personnalités issues du monde du cinéma ou de l'art contemporain, de se confronter à leurs univers, leurs savoir-faire et leurs expériences.</p> <p>Ces rencontres doivent amener les futur-e-s réalisateur-trices s à développer leur curiosité, leur ouvrir le champ de la création et leur permettre de réfléchir à leur position en tant que cinéaste, auteur-e, scénariste, technicien-ne dans la chaîne de création d'un film, de l'écriture à la valorisation des œuvres cinématographiques.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>En lien avec les nombreuses masterclasses organisées par l'ECAL, ainsi que celles mises sur pied en collaboration avec les institutions telles que la Cinémathèque suisse (CSL), le théâtre de Vidy, la Haute Ecole de Musique (HEMU), la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande (La Manufacture) ainsi que l'Ecole des Teintureries, les étudiant-e-s sont amené-e-s à côtoyer de près la création contemporaine.</p> <p>Les étudiant-e-s doivent se préparer en amont de chaque rencontre, par le biais de lectures, visionnages de films. Cette préparation est effectuée sous la direction de leur enseignant.</p> <p>A l'issue de l'ensemble des rencontres, un travail personnel (sous une forme qui est déterminée par l'enseignant) est réalisé par chaque étudiant-e. La participation active des étudiant-e-s est également évaluée à l'issue de l'ensemble des rencontres semestrielles.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Les compétences des étudiant-e-s sont évaluées par l'enseignant sur la base du travail personnel effectué.</p> <p>L'évaluation prend en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux masterclasses.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible par un nouveau travail (la consigne est similaire à celle portant sur le travail déjà réalisé).</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
<b>Enseignant</b>	Laurent Guido

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	6 septembre 2019	<b>par</b>	Lionel Baier